

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE : 1 - COMMUNE DES PORTES EN RE (1)
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21170286500018

POSTE COMPTABLE : SGC LA ROCHELLE

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le Délégué de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) À compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou Délégué du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget

B1 - Equilibre financier - Investissement

B2 - Equilibre financier - Fonctionnement

C1 - Balance générale - Dépenses

C2 - Balance générale - Recettes

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble

A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article

A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement

A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP

A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP

A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article

B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble

A1.01 - Opérations non ventilables

A1.900 - Fonction 0 - Services généraux

A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens

A1.901 - Fonction 1 - Sécurité

A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)

A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA

A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat

A1.906 - Fonction 6 - Action économique

A1.907 - Fonction 7 - Environnement

A1.908 - Fonction 8 - Transports

A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

A2.01 - Opérations non ventilables

A2.930 - Fonction 0 - Services généraux

A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens

A2.931 - Fonction 1 - Sécurité

A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA

A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI

A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat

A2.936 - Fonction 6 - Action économique

A2.937 - Fonction 7 - Environnement

A2.938 - Fonction 8 - Transports

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

82	B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
83	B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
84	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
85	B3.1 - Etat des provisions constituées	
87	B3.2 - Etalement des provisions	
88	B4 - Etat des charges transférées	
89	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
90	B6 - Prêts	
91	B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
92	B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
93	B7.3 - Etat des emprunts garantis	
94	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
96	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
97	B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
97	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
98	B7.8 - Autres engagements donnés	
99	B7.9 - Autres engagements reçus	
100	B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
101	B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
102	B9 - Etat du personnel	
105	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
106	B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
107	B11.2 - Liste des établissements publics créés	
108	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
109	B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	
113	B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	
114	B13 - Opérations liées aux cessions	
115	B14 - Etat des travaux en régie	
117	B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
118	B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires		
119	C1.1 - Equilibre budgétaire	
121	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
122	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
Sans Objet	C2.1 - Situation des AB (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	
	C2.2 - Situation des AB (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	
	C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	
	C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	
D - Autres éléments d'information		
126	D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe	
127	D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	
128	D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
129	D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
130	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	
131	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
133	D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	
134	D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	
135	D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	
136	D4 - Gestion des fonds européens	
137	D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	
138	D6 - Actions de formation des élus	
139	D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	
140	D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	
141	D9 - Identification des flux croisés	
142	D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	
144	D11 - Décisions en matière de taux	
146	D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
148	D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
149	D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
150	D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
151	D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	
152	D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préfecture, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, le contenu de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les crédits et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui optent pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sort par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		618

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		2632792.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

- 1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- 2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.
- 3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables constatées au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-435 du 30 juillet 2020 de finances rectificatives pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 de code général des impôts.
- 4) Pour les syndicats mixtes, seules les données sont à renseigner.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) À compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) À compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par détermination N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATSI
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	5 846 046,68	6 294 775,24	89 326,61	538 057,17
Investissement	3 667 760,67	3 140 747,34 (2)	61 641,66	-465 371,67
Dont 1068		1 200 000,00		
Fonctionnement	2 178 286,01	3 154 027,90 (3)	27 686,95	1 003 428,84

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	
Investissement	288 489,61	769 645,68	501 156,07
Fonctionnement	288 489,61	769 645,68	501 156,07
	0,00	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)

TOTAL	A1 + B1	1 039 213,24
Investissement	A2 + B2	35 784,40
Fonctionnement	A3 + B3	1 003 428,84

Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si déficitaire, et + si excédentaire.
 A. reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

(1) Il s'agit des restes à réaliser édictés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront reportés au BP ou au BS N+1.
(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 010.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2326.

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
010	RSA	268 489,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
167	Opération d'équipement n° 167	2 086,66
171	Opération d'équipement n° 171	36 737,22
4132	Opération d'équipement n° 4132	76 800,00
6029	Opération d'équipement n° 6029	55 739,34
6107	Opération d'équipement n° 6107	45 644,25
7106	Opération d'équipement n° 7106	7 001,25
7132	Opération d'équipement n° 7132	44 480,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

I - INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES	C2
I		

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BF ou au BS-N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL (III)		
018	RSA	769 645,68
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (regues) (3)	769 645,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL (IV)		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	
I – INFORMATIONS GENERALES	I
	C3

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGETII
A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	B	C	D
Section de fonctionnement	2 178 286,01			3 154 027,90
Section d'investissement	3 867 760,67			3 140 747,34

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	27 686,95
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	61 641,66

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	5 846 046,68	= G + H + I + J	6 394 103,85
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	268 489,61	L	760 645,68
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	268 489,61	= K + L	760 645,68

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	2 178 286,01	= G + I + K	3 181 714,85
	Section d'investissement	= B + D + F	3 936 250,28	= H + J + L	3 972 034,68
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	6 114 536,29	= G + H + I + J + K + L	7 153 749,53

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

II	B1
----	----

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	57 938,43	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 011 874,81	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	781 273,67	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 851 086,91	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	186 798,42
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 906,97	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		115 906,97	186 798,42
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		1 966 993,88	186 798,42
040	Opérations ordre trans. entre sections (8) (8)	0,00	53 182,13
041	Opérations patrimoniales (8)	1 700 766,79	1 700 766,79
Total des réalisations d'ordre en investissement		1 700 766,79	1 753 948,92

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	3 667 760,67	II + IV	1 940 747,34
-------	---------	--------------	---------	--------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement	V	0,00	VI	- 61 641,66
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 200 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 667 760,67	II + IV + VI + VII	3 202 389,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-465 371,67		

(1) Hors dépenses et recettes annulées au chapitre 018.

(2) Sauf 105, 106 et 10449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 reboue les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il reboue, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un excédent antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, début du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-05).

(8) CV 040 = RF 042 ; RI 040 = CF 042 ; CI 041 = RI 041.

(9) Les codes 15, 29, 30, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(2) $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(3) Les corps 08 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre 016.
(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
négatives applicables.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité agit en régie des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

Pour information D 002 Résultat négatif reporté			
0,00			
Dépenses de fonctionnement – Total			
71	Production stockée (ou déstockage)		
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	53 182,13
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00
66	Charges financières	22 919,85	22 919,85
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6585) (9)	341 633,82	341 633,82
60	Achats et variation des stocks	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
016	APV	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	120 149,00	120 149,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	932 407,60	932 407,60
011	Charges à caractère général (9)	707 993,61	707 993,61
FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles (1)			
Opérations d'ordre (2)			
TOTAL Réalisé			
2 125 103,88			
53 182,13			
2 178 286,01			

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	
0,00	

Dépenses d'investissement – Total			
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00
188	Neutralisation des amortissements		0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	1 700 766,79
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 851 086,91	1 851 086,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) budgétaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	115 906,97	115 906,97
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
INVESTISSEMENT			
Opérations réelles (1)			
Opérations d'ordre (2)			
TOTAL Réalisé			
1 966 993,88			
1 700 766,79			
3 667 760,67			

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

II – PRESENTATION GENERALE	
BALANCE GENERALE – DEPENSES	
C1	

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

Page 14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable B1, 57.

FONCTIONNEMENT			
013	Attributions de charges (8)	36 561,02	Opérations réelles (1)
016	APA	0,00	Opérations d'ordre (2)
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	
60	Achats et variation des stocks	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	170 155,09	
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	
72	Production immobilisée	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	153 884,00	
731	Fiscalité locale	2 436 581,36	
74	Dotations et participations (8)	138 363,93	
75	Autres produits de gestion courante (8)	218 410,02	
76	Produits financiers	72,48	
77	Produits spécifiques (8)	0,00	
78	Régimes sur amortissements et provisions (8)	0,00	
79	Transferts de charges	0,00	
Recettes de fonctionnement – Total		3 154 027,90	
TOTAL Réalisé		3 154 027,90	

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	61 641,66
---	-----------

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 209 008,00
--	--------------

INVESTISSEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	186 798,42	Opérations réelles (1)
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00	Opérations d'ordre (2)
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	
19	Neutre, et régul. d'opérations	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (8)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	
018	RSA	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	
28	Amortissement des immobilisations	53 182,13	
29	Dépreciations des immobilisations (4)	0,00	
39	Dépreciation des stocks et en-cours (4)	0,00	
3...	Stocks et en-cours	0,00	
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	
461	Charges à rep. sur plusieurs exercices	0,00	
49	Dépreciation des comptes de tiers (4)	0,00	
69	Dépreciation des comptes financiers (4)	0,00	
Recettes d'investissement – Total		186 798,42	
TOTAL Réalisé		1 949 747,34	

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

II – PRESENTATION GENERALE	
BALANCE GENERALE – RECETTES	
C2	II

- (3) Plus recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public dont la seule autorité financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Plus recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 232A.

III - ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAE N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 395 931,40	3 667 760,67	268 489,61	459 681,12	0,00	3 667 760,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporables (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 561 616,66	1 851 086,91	268 489,61	442 040,14	0,00	1 851 086,91
Total des dépenses d'équipement	2 561 616,66	1 851 086,91	268 489,61	442 040,14	0,00	1 851 086,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	116 000,00	115 906,97	0,00	93,03		115 906,97
8 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	116 000,00	115 906,97	0,00	93,03	0,00	115 906,97
15 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 677 616,66	1 966 993,88	268 489,61	442 133,17	0,00	1 966 993,88
40 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
41 Opérations périmoniales (6)	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95		1 700 766,79
Total des dépenses d'ordre	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95		1 700 766,79
Pour information : D001 Solde l'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses	4 395 931,40	3 667 760,67	268 489,61	459 681,12	0,00	3 667 760,67
Investissement cumulées						

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(1) Dépenses engagées non matérialisées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DO 040 = RP 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DO 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	4 334 289,74	3 140 747,34	769 645,68	423 896,72
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 136)	818 975,00	0,00	769 645,68	49 329,32
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	818 975,00	0,00	769 645,68	49 329,32
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 340 000,00	1 386 798,42	0,00	-46 798,42
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 340 000,00	1 386 798,42	0,00	-46 798,42
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 158 975,00	1 386 798,42	769 645,68	2 530,90
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	357 000,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00	53 182,13		46 817,87
041 Opérations patrimoniales (8)	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95
Total des recettes d'ordre	2 175 314,74	1 753 948,92		421 365,82
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	61 641,66			
Total des recettes d'investissement cumulées	4 395 931,40	3 202 389,00	769 645,68	423 896,72

- (1) Recettes justifiées non touchées.
 (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
 (3) Voir l'état N-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
 (5) C.I. déduction du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = R01 0427.
 (6) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (D) (41 + R) (41).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2504.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 395 931,40	3 667 760,67	268 489,61	459 681,12	0,00	3 667 760,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 561 616,66	1 851 086,91	268 489,61	442 040,14	0,00	1 851 086,91
Total des dépenses d'équipement	2 561 616,66	1 851 086,91	268 489,61	442 040,14	0,00	1 851 086,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1698 non budgétaire)	116 000,00	115 906,97	0,00	93,03		115 906,97
1641 Emprunts en euros	116 000,00	115 906,97	0,00	93,03		115 906,97
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	116 000,00	115 906,97	0,00	93,03	0,00	115 906,97
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 677 616,66	1 966 993,88	268 489,61	442 133,17	0,00	1 966 993,88
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95		1 700 766,79
231 Immobilisations corporelles en cours	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95		1 700 766,79
Total des dépenses d'ordre	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95		1 700 766,79

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI) 042 = 607 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 204 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI) 041 = 60 (41).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR M-V)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			2 561 616,66	1 851 086,91	266 489,61	442 040,14	6 583 826,77	0,00	1 851 086,91
146	AMENAGEMENT DU GROS JONC		1 050,00	1 050,00	0,00	0,00	343 235,79	0,00	1 050,00
154	CIMETIERE		24 600,00	20 508,00	0,00	4 092,00	111 312,24	0,00	20 508,00
155	HLM		200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	405 322,20	0,00	200 000,00
161	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE		9 639,56	724,80	0,00	8 914,76	13 892,00	0,00	724,80
164	AIRE DE JEUX		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
167	ADOLESCENTS INFORMATION / SIGNALISATION		3 000,00	605,77	2 086,66	307,57	29 615,57	0,00	605,77
171	LES DEUX MOULINS		40 000,00	0,00	36 737,22	3 262,78	0,00	0,00	0,00
4131	ACQUISITIONS DE MATERIELS		2 296,74	2 009,10	0,00	247,64	189 025,57	0,00	2 009,10
4132	MATERIEL ROULANT		90 000,00	0,00	76 800,00	13 200,00	294 509,34	0,00	0,00
6029	MAIRIE		756 179,76	648 596,67	55 739,34	51 843,75	1 419 355,93	0,00	648 596,67
6107	LOCAUX SCOLAIRES		100 000,00	10 714,49	45 644,25	43 641,26	240 776,01	0,00	10 714,49
6113	SALLE POLYVALENTE		1 085 528,21	858 233,66	0,00	227 294,55	2 738 365,67	0,00	858 233,66
6138	ATELIERS COMMUNAUX		2 723,10	2 242,82	0,00	480,28	464 291,57	0,00	2 242,82
6145	EGLISE		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	63 376,19	0,00	0,00
7106	VOIRIE		117 158,40	96 801,60	7 001,25	13 356,55	5 003 173,66	0,00	96 801,60
7132	RESEAUX		74 480,89	9 600,00	44 480,89	20 400,00	148 051,61	0,00	9 600,00

1- Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

2- Dépenses engagées non mandatées.

3- Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

III - ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 146
LIBELLE : AMENAGEMENT DU GROS JONC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 050,00	A1 1 050,00	0,00	0,00	158 958,83
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 050,00	1 050,00	0,00	0,00	158 958,83
212	Agencements et aménagements de terrains	1 050,00	1 050,00	0,00	0,00	1 050,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	55 939,80
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	82 382,60
2181	Matériel, généraux, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	19 586,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	67 596,14
		0,00	0,00	0,00	0,00	67 596,14
223	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	29 520,00
2251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	38 076,14
	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses (8)		B1 - A1	-1 050,00	B2 - A2	-91 362,69

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépendes engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes telles en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 154

LIBELLE : CIMETIERE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		24 600,00	20 508,00	0,00	4 092,00	41 854,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 908,00	0,00	-7 908,00	7 908,00
2051	Cessions, droits similaires	0,00	7 908,00	0,00	-7 908,00	7 908,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 600,00	12 600,00	0,00	12 000,00	33 946,68
2116	Cimetière	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	13 525,66
2135	Installations générales, agencements	12 600,00	12 600,00	0,00	0,00	12 600,00
2168	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 821,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 234)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Immobilisations en cours (sauf 234)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	Pour l'exercice	-20 508,00	B2 - A2	-41 854,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non libellées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats portant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16443.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2234.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 155
LIBELLE : HLM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	400 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	400 000,00
2111	Terrains nus	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
2132	Bâtiements privés	0,00	200 000,00	0,00	-200 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 133)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-200 000,00	B2 - A2	-400 000,00

- 1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
3) Dépenses engagées non mandatées ou reçues justifiées non totales.
4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes et débits en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant lieu à reversement.

(7) Sont 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2234.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 639,56	A1 724,80	0,00	8 914,76	A2 1 206,00
203	Frais d'études, recherche, développement	9 639,56	0,00	0,00	9 639,56	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	724,80	0,00	-724,80	1 206,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	724,80	0,00	-724,80	1 206,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement

Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

-724,80

B2 - A2

En cumulé

-1 206,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses employées non mandatées ou recettes justifiées non versées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recibos nédés en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16443.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : AIRE DE JEUX ADOLESCENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAE N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	A1	0,00	30 000,00	A2 0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00		0,00	30 000,00	0,00
2131	Bâtements publics	30 000,00		0,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAE N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 133)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

0,00

B2 - A2

En cumulé

0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou reçues justifiées non versées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAE au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes nettes en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(7) Saut 100, 100 et 10440.

(8) Indiquer le signe approprié.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 234.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 167
LIBELLE : INFORMATION / SIGNALISATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	605,77	2 086,56	307,57	29 615,57
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	605,77	2 086,56	307,57	29 615,57
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	605,77	2 086,56	307,57	29 615,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 133)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

-605,77 B2 - A2

En cumulé

-29 615,57

1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non versées.

4) Créden sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes versées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(7) Sous 105, 106 et 10443.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171

LIBELLE : LES DEUX MOULINS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	A1	0,00	36 737,22	3 262,78 A2
203	Frais d'études, recherche, développement	40 000,00	0,00	0,00	36 737,22	3 262,78
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Tiers émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
6	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement

Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

0,00

B2 - A2

En cumulé

0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'équipement.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non traitées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant lieu à reversement.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(7) Sauf 195, 198 et 199.

(8) Indiquer le signe abrévié.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4131
LIBELLE : ACQUISITIONS DE MATERIELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 256,74	A1			A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 009,10	0,00	247,64	133 411,67
2051	Cessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	595,01
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	595,01
21	Immobilisations corporelles	2 256,74	2 009,10	0,00	247,64	132 816,66
2167	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	22 690,00
21768	Autres inst., matériel, out., techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 384,15
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,30
2164	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	18 984,48
2168	Autres immobilisations corporelles	2 256,74	2 009,10	0,00	247,64	128 067,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
3	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 1e 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 735,54
321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	735,54
6	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement			Pour l'exercice			En cumulé

Recettes - Dépenses (8)

B1 - A1

-2 009,10 B2 - A2

-181 676,13

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépendant engagées non mandatées ou inversement justifiées non titrées.
- (4) Créées sans emploi = crédits ouverts - RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 164/6.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 4132
LIBELLE : MATERIEL ROULANT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 000,00	0,00	76 800,00	13 200,00	55 995,59
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	76 800,00	13 200,00	55 995,59
21757	Matériel et outillage techniques (mas)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 297,95
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	76 800,00	13 200,00	47 697,64
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 843,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 601,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 601,00
1326	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

0,00

B2 - A2

En cumulé

-37 394,59

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Décrire les engagements non mandelés ou records justifiés non dotés.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en records réalisés en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant leur à l'inversement.
- (7) Seul 165, 166 et 16448.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6029

LIBELLE : MAIRIE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	756 179,76	648 696,67	55 739,34	61 843,75	1 381 765,41
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	33 355,33	0,00	-33 355,33	122 361,35
2051	Concessions, droits similaires	0,00	33 355,33	0,00	-33 355,33	69 326,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	33 034,45
21	Immobilisations corporelles	756 179,76	615 241,34	55 739,34	85 199,08	1 259 404,06
2131	Bâiments publics	753 252,51	593 407,31	51 748,33	108 096,67	1 051 408,73
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	26 742,84
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 506,04
2183	Matériel informatique	0,00	2 046,80	0,00	-2 046,80	95 611,35
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	10 492,84	3 991,01	-14 483,85	48 298,13
2188	Autres immobilisations corporelles	2 927,25	9 294,39	0,00	-6 367,14	31 836,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
3	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	211 816,50	-211 816,50	51 319,07
311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	51 319,07
321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	119 744,50	-119 744,50	0,00
323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	92 072,00	-92 072,00	0,00
6	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-648 596,67	-1 330 446,34

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou reçues, justifiées non totales.

(4) Crédis sans emploi = crédits ouverts – réalisations = RA9 au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Saut 165, 166 et 1644.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6107
LIBELLE : LOCAUX SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	10 714,49	45 644,25	43 641,26	153 485,70
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	10 714,49	45 644,25	43 641,26	153 485,70
2131	Bâtiements publics	100 000,00	10 714,49	45 644,25	43 641,26	41 487,34
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	109 752,43
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	609,53
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 606,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf 1e 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 086,70
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	11 251,50
1326	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	837,20
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-10 714,49	B2 - A2	-141 397,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Différencier engagés non mandatés ou reçus justifiés non créés.

(4) Crédits sans emplois = crédits ouverts = RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de mutation ou d'annulation de mandats devant leur à l'envers.

(7) Seul 165, 166 et 16448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2034.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6113

LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 085 528,21	859 233,66	0,00	227 294,55	2 533 507,16
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	16 675,10	0,00	-16 675,10	103 242,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	103 242,85
21	Immobilisations corporelles	1 085 528,21	146 647,44	0,00	938 880,77	466 970,39
2131	Bâtiments publics	1 024 019,64	34 039,56	0,00	989 980,08	37 495,56
2135	Installations générales, agencements	5 938,25	5 938,25	0,00	0,00	314 128,68
2181	Instal., générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 083,00
2183	Matériel informatique	0,00	6 906,80	0,00	-6 906,80	6 906,80
2184	Matériel de bureau et mobilier	43 459,20	43 455,12	0,00	4,08	43 455,12
2188	Autres immobilisations corporelles	12 111,12	58 207,91	0,00	-44 196,79	63 951,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	694 911,12	0,00	-694 911,12	1 963 293,92
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	694 911,12	0,00	-694 911,12	1 963 293,92

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf 16 138)	0,00	0,00	557 829,18	-557 829,18	292 050,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	86 826,79
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	250 000,00	-250 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	202 829,18	-202 829,18	42 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	58 123,41
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	105 000,00	-105 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Tirés émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-858 233,66	B2 - A2	-2 241 456,96

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non versées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes nettes en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 166, 168 et 16449.
(8) Indiquer la signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6138
LIBELLE : ATELIERS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAE N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 723,10	2 242,82	0,00	480,28	78 377,80
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	483,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	483,24
21	Immobilisations corporelles	2 723,10	2 242,82	0,00	480,28	77 894,56
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	34 578,00
2131	Bâtiments publics	1 261,50	0,00	0,00	1 261,50	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, dél. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,54
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 312,47
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	180,47
2188	Autres immobilisations corporelles	1 461,60	2 242,82	0,00	-781,22	34 543,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAE N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
3	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)				B1 - A1	Pour l'exercice	En cumulé
					-2 242,82	-78 377,80

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépeçer dépenses non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 105, 106 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2234.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 6145
LIBELLE : EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR M-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
20	DEPENSES	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	41 172,83
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	41 172,83
2131	Bâtiments publics	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	30 926,40
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 846,57
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 399,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR M-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
3	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	-41 172,83

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non éteintes.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sont 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7106
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 158,40	96 801,60	7 001,25	13 355,55	1 403 046,64
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	7 669,60	0,00	0,00	7 669,60	52 169,62
2041482	Subv. Autres créés: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	48 077,11
204181	Autres org pub - Biens mob., mat., études	0,00	0,00	0,00	0,00	840,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	7 669,60	0,00	0,00	7 669,60	3 252,51
21	Immobilisations corporelles	1 695,55	10 439,05	0,00	-8 743,50	455 164,95
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 266,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 184,04
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 710,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	63 152,16
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	146 123,38
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	4 797,01
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,50
2156	Matériel et outillage incendie, dév. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	14 437,05
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	131 761,52
2188	Autres immobilisations corporelles	1 695,55	10 439,05	0,00	-8 743,50	100 012,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	107 793,25	86 362,55	7 001,25	14 429,45	865 713,07
231	Immobilisations corporelles en cours	107 793,25	86 362,55	7 001,25	14 429,45	838 088,25
238	Avances demandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	27 623,82

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	662 083,16
	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	662 083,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	279 650,13
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	312 433,03
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + CM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-96 801,60	B2 - A2	-740 963,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non matérialisées ou recettes justifiées non directes.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant leur à reversement.
(7) Sauf 166, 168 et 16448.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 7132
LIBELLE : RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 480,89	9 600,00	44 480,89	20 400,00	121 428,89
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 480,89	9 600,00	44 480,89	20 400,00	121 428,89
21538	Autres réseaux	74 480,89	0,00	44 480,89	30 000,00	111 828,89
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	9 600,00	0,00	-9 600,00	9 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap/ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (requies) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	149 358,88
1333	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	148 375,68
1338	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	983,20
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

B1 - A1

Pour l'exercice

-9 600,00

B2 - A2

En cumulé

27 929,99

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non versées.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes nettes en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Seul 165, 168 et 164A3.

(8) Indiquer le signe approprié.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 202A.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

III - ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR M-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	4 334 289,74	3 140 747,34	769 645,68	423 896,72
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	818 975,00	0,00	769 645,68	49 329,32
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	818 975,00	0,00	0,00	818 975,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	250 000,00	-250 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	322 573,68	-322 573,68
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	92 072,00	-92 072,00
1324 Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	105 000,00	-105 000,00
1325 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	818 975,00	0,00	769 645,68	49 329,32
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 340 000,00	1 388 798,42	0,00	-48 798,42
0222 FCTVA	100 000,00	178 753,01	0,00	-78 753,01
0226 Taxe d'aménagement	40 000,00	10 085,41	0,00	29 914,59
058 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
17 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
24 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	1 340 000,00	1 388 798,42	0,00	-48 798,42
15 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 158 975,00	1 388 798,42	769 645,68	2 530,90

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	357 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	100 000,00	53 182,13		46 817,87
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00		0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	20 000,00	2 898,04		17 101,96
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00		20 000,00
2804114	Voire	20 000,00	0,00		20 000,00
28041482	Subv. Autres crees: Bâiments, installations	0,00	48 077,11		-48 077,11
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	20 000,00	1 022,71		18 977,29
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	5 000,00	84,00		4 916,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	5 000,00	1 100,27		3 899,73
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	0,00		10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95
238	Avances commandés immo corporelles	1 718 314,74	1 700 766,79		17 547,95
Total des recettes d'ordre		2 175 314,74	1 753 948,92		421 365,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non livrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - PAR au 31/12.

(4) Sont 185, 186 et 18440.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats devant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = CR 042).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + OR + RAR M-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	0,00	640 915,94	0,00	2 178 286,01
011	Charges à caractère général (3)	716 752,44	707 993,61	0,00	0,00	8 758,83	0,00	707 993,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 000 000,00	932 407,60	0,00	0,00	67 592,40		932 407,60
014	Atténuations de produits	122 000,00	120 149,00	0,00	0,00	1 851,00		120 149,00
016	APR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	483 449,51	341 633,82	0,00	0,00	151 815,69	0,00	341 633,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 332 201,95	2 102 184,03	0,00	0,00	230 017,92	0,00	2 102 184,03
66	Charges financières	26 000,00	22 919,85	0,00	0,00	3 080,15		22 919,85
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
Total des dépenses financières		30 000,00	22 919,85	0,00	0,00	7 080,15		22 919,85
Total des dépenses réelles		2 362 201,95	2 125 103,88	0,00	0,00	237 098,07	0,00	2 125 103,88
023	Virement à la section d'investissement	357 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00	53 182,13			46 817,87		53 182,13
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		457 000,00	53 182,13			403 817,87		53 182,13
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de M-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	0,00	640 915,94	0,00	2 178 286,01

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 791 515,00	3 154 027,90	0,00	0,00	-362 512,90
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	36 561,02	0,00	0,00	-32 561,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 000,00	170 155,09	0,00	0,00	-37 155,09
73	Impôts et taxes (sauf 731)	153 000,00	153 884,00	0,00	0,00	-84,00
731	Fiscalité locale	2 180 000,00	2 436 581,36	0,00	0,00	-246 581,36
74	Dotations et participations (3)	135 000,00	136 363,93	0,00	0,00	-3 363,93
75	Autres produits de gestion courante (3)	174 000,00	218 410,02	0,00	0,00	-44 410,02
Total des recettes de gestion des services		2 789 000,00	3 153 955,42	0,00	0,00	-364 955,42
76	Produits financiers	0,00	72,48	0,00	0,00	-72,48
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	15,00	0,00			15,00
Total des recettes financières		2 515,00	72,48	0,00	0,00	2 442,52
Total des recettes réelles		2 791 515,00	3 154 027,90	0,00	0,00	-362 512,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		27 686,95				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 819 201,95	3 181 714,85	0,00	0,00	-362 512,90

(1) Recettes justifiées non totales.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(2) Monts receables imputables aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (95 042 = D) 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (pp + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	0,00	640 915,94	0,00	2 178 286,01
011	Charges à caractère général (4)	716 752,44	707 993,61	0,00	0,00	8 758,83	0,00	707 993,61
6042	Achats de prestations de services	65 015,00	75 993,72	0,00	0,00	-10 978,72	0,00	75 993,72
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 340,73	0,00	0,00	-340,73	0,00	12 340,73
60612	Energie - Electricité	72 000,00	73 725,39	0,00	0,00	-1 725,39	0,00	73 725,39
60621	Combustibles	4 500,00	2 834,73	0,00	0,00	1 665,27	0,00	2 834,73
60622	Carburants	12 000,00	8 773,61	0,00	0,00	3 226,39	0,00	8 773,61
60623	Alimentation	2 500,00	3 877,09	0,00	0,00	-1 377,09	0,00	3 877,09
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 159,69	0,00	0,00	-159,69	0,00	1 159,69
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	10 413,65	0,00	0,00	14 586,35	0,00	10 413,65
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	20 319,83	0,00	0,00	-3 319,83	0,00	20 319,83
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	7 750,43	0,00	0,00	-4 250,43	0,00	7 750,43
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 846,54	0,00	0,00	-846,54	0,00	10 846,54
60636	Vêtements de travail	14 000,00	10 520,24	0,00	0,00	3 479,76	0,00	10 520,24
6064	Fournitures administratives	10 000,00	6 060,72	0,00	0,00	3 939,28	0,00	6 060,72
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	25 478,45	0,00	0,00	4 521,55	0,00	25 478,45
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	30 258,83	0,00	0,00	-2 258,83	0,00	30 258,83
613	Locations	49 000,00	44 040,75	0,00	0,00	3 959,25	0,00	44 040,75
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	476,28	0,00	0,00	523,72	0,00	476,28
61521	Entretien terrains	12 000,00	15 203,00	0,00	0,00	-3 203,00	0,00	15 203,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	4 324,86	0,00	0,00	10 675,14	0,00	4 324,86
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00	0,00	222,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 969,95	36 576,95	0,00	0,00	-33 587,00	0,00	36 576,95
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	19 349,22	0,00	0,00	650,78	0,00	19 349,22
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	44 063,35	0,00	0,00	-19 063,35	0,00	44 063,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	7 160,43	0,00	0,00	7 839,57	0,00	7 160,43
6156	Maintenance	40 000,00	39 930,02	0,00	0,00	69,98	0,00	39 930,02
6161	Multiusages	25 000,00	34 644,70	0,00	0,00	-9 644,70	0,00	34 644,70
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	8 000,00	5 950,70	0,00	0,00	2 049,30	0,00	5 950,70

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR M-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 000,00	20 872,72	0,00	0,00	9 127,28	0,00	20 872,72
623	Pub., publications, relations publiques	90 000,00	76 341,31	0,00	0,00	13 658,69	0,00	76 341,31
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	1 150,00	0,00	0,00	-150,00	0,00	1 150,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	1 195,54	0,00	0,00	304,46	0,00	1 195,54
626	Frais postaux et frais télécommunication	20 000,00	20 578,52	0,00	0,00	-578,52	0,00	20 578,52
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 313,80	0,00	0,00	-313,80	0,00	4 313,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	8 485,20	0,00	0,00	-4 485,20	0,00	8 485,20
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 050,69	0,00	0,00	-50,69	0,00	2 050,69
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	37 747,49	20 709,92	0,00	0,00	17 037,57	0,00	20 709,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 000 000,00	932 407,60	0,00	0,00	67 592,40		932 407,60
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	5 376,70	0,00	0,00	2 623,30		5 376,70
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 000,00	10 520,89	0,00	0,00	479,11		10 520,89
6411	Personnel titulaire	515 000,00	414 550,75	0,00	0,00	100 449,25		414 550,75
6413	Personnel non titulaire	165 000,00	187 585,01	0,00	0,00	-22 585,01		187 585,01
6415	Congés payés	10 000,00	8 005,67	0,00	0,00	1 994,33		8 005,67
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	250 000,00	288 567,28	0,00	0,00	-18 567,28		288 567,28
6470	Autres charges sociales	35 000,00	32 962,80	0,00	0,00	2 037,20		32 962,80
648	Autres charges de personnel	6 000,00	4 838,50	0,00	0,00	1 161,50		4 838,50
14	Atténuations de produits	122 000,00	120 149,00	0,00	0,00	1 851,00		120 149,00
391112	Déprév. taxe habit. / logements vacants	1 000,00	923,00	0,00	0,00	77,00		923,00
39218	Autres prél./revers, fisc. coll. locales	45 000,00	44 055,00	0,00	0,00	945,00		44 055,00
392221	Fonds péréquation res. com. et intercom	76 000,00	75 171,00	0,00	0,00	829,00		75 171,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	493 449,51	341 633,62	0,00	0,00	151 815,89	0,00	341 633,62
5136	Autres secours	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
5311	Indemnités de fonction	64 000,00	61 485,24	0,00	0,00	2 514,76	0,00	61 485,24
5313	Cotisations de retraite	3 000,00	2 582,16	0,00	0,00	417,84	0,00	2 582,16
5314	Cotis. sécurité sociale - part personnelle	9 500,00	9 106,44	0,00	0,00	393,56	0,00	9 106,44
5315	Formation	6 400,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00
541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	381,02	0,00	0,00	1 618,98	0,00	381,02
542	Créances éteintes	0,00	898,13	0,00	0,00	-898,13	0,00	898,13

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + CM + RAE N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6553	Service d'incendie	76 000,00	75 133,08	0,00	0,00	866,92	0,00	75 133,08
6558	Autres contributions obligatoires	80 000,00	85 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	0,00	85 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	17 000,00	10 345,00	0,00	0,00	6 655,00	0,00	10 345,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	65 000,00	47 150,00	0,00	0,00	17 850,00	0,00	47 150,00
65818	Autres	10 549,51	550,00	0,00	0,00	9 999,51	0,00	550,00
65888	Autres	150 000,00	37 002,75	0,00	0,00	112 997,25	0,00	37 002,75
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 332 201,95	2 102 184,03	0,00	0,00	230 017,92	0,00	2 102 184,03
66	Charges financières	26 000,00	22 919,85	0,00	0,00	3 080,15		22 919,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	21 597,17	0,00	0,00	402,83		21 597,17
6688	Autres	4 000,00	1 322,68	0,00	0,00	2 677,32		1 322,68
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00	0,00			2 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		30 000,00	22 919,85	0,00	0,00	7 080,15		22 919,85
Total des dépenses réelles		2 362 201,95	2 125 103,88	0,00	0,00	237 098,07	0,00	2 125 103,88
123	Virement à la section d'investissement	357 000,00						
142	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00	53 182,13			46 817,87		53 182,13
187	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100 000,00	53 182,13			46 817,87		53 182,13
143	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		457 000,00	53 182,13			403 817,87		53 182,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi + crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes de personnel figurent dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (Cf. 042 + Rf 040) (Cf. 043 + Rf 041).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 60112 sera négatif.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
	TOTAL	2 791 515,00	3 154 027,90	0,00	0,00	-352 512,90
013	Atténuations de charges (4)	4 000,00	36 561,02	0,00	0,00	-32 561,02
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	2 340,00	0,00	0,00	-2 340,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	34 212,57	0,00	0,00	-30 212,57
6459	Remb. charges sécur. sociale et prévoyance	0,00	8,45	0,00	0,00	-8,45
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 000,00	170 155,09	0,00	0,00	-37 155,09
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	4 666,67	0,00	0,00	-2 666,67
7032	Stationnement et location voie publique	27 000,00	40 151,65	0,00	0,00	-13 151,65
70383	Redevance de stationnement	18 000,00	30 132,20	0,00	0,00	-12 132,20
70384	Forfait de post-stationnement	5 000,00	13 636,50	0,00	0,00	-8 636,50
70386	Autres redevances et recettes diverses	50 000,00	44 968,62	0,00	0,00	5 031,38
7063	Redev.servi caractère sport/loisirs	18 000,00	25 432,25	0,00	0,00	-7 432,25
7086	Produits activités annexes (abonnements)	13 000,00	11 167,20	0,00	0,00	1 832,80
3	Impôts et taxes (sauf 731)	153 000,00	153 894,00	0,00	0,00	-894,00
3211	Attribution de compensation	153 000,00	153 894,00	0,00	0,00	-894,00
31	Fiscalité locale	2 180 000,00	2 436 581,36	0,00	0,00	-246 581,36
3111	Impôts directs locaux	1 850 000,00	1 854 525,00	0,00	0,00	-4 525,00
3118	Autres contributions directes	0,00	14 518,00	0,00	0,00	-14 518,00
3123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	514 766,00	0,00	0,00	-214 766,00
3154	Droits de place	40 000,00	52 772,36	0,00	0,00	-12 772,36
4	Dotations et participations (4)	135 000,00	138 363,93	0,00	0,00	-3 363,93
4111	Dotation forfaitaire des communes	25 000,00	16 022,00	0,00	0,00	8 978,00
41121	DSR des communes	80 000,00	74 788,00	0,00	0,00	5 212,00
42	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
44	FCTVA	0,00	2 368,46	0,00	0,00	-2 368,46
4718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
478	Participation Autres organismes	15 000,00	19 549,47	0,00	0,00	-4 549,47
4834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	0,00	6 137,00	0,00	0,00	-6 137,00
488	Autres attributions et participations	0,00	19 244,00	0,00	0,00	-19 244,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DR + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75	Autres produits de gestion courante (4)	174 000,00	218 410,02	0,00	0,00	-44 410,02
752	Revenus des immeubles	149 000,00	175 204,12	0,00	0,00	-26 204,12
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	20 000,00	24 746,74	0,00	0,00	-4 746,74
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	381,00	0,00	0,00	-381,00
75888	Autres	5 000,00	18 078,16	0,00	0,00	-13 078,16
Total des recettes de gestion des services		2 789 000,00	3 153 955,42	0,00	0,00	-364 955,42
76	Produits financiers	0,00	72,48	0,00	0,00	-72,48
7688	Autres	0,00	72,48	0,00	0,00	-72,48
77	Produits spécifiques (4)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	15,00	0,00			15,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	15,00	0,00			15,00
Total des recettes réelles		2 791 515,00	3 154 027,90	0,00	0,00	-362 512,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non totales.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. opérations du chapitre des opérations d'ordre (BP 042 = DR 040) / (RF 042 = DR 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5195 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° N008 : INTD800071C du 22/02/1993.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- sécité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Cote-garis d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Tous)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Tous)					1 758 805,53									
1641 Emprunts en euro (Total)					1 758 805,53									
00001000616	CREDIT AGRICOLE	08/10/2018		15/03/2019	160 000,00	F		1,130	1,130	EUR	T	P	N	F-G
70011619844	CREDIT AGRICOLE			20/09/2015	358 605,53	F		2,750	2,750	EUR	T	P	N	F-G
8910010	CAISSE D EPARGNE PORTOU CHARENTAIS	11/04/2017		05/11/2017	500 000,00	F		0,970	0,970	EUR	S	P	N	F-G
83310000	CAISSE D EPARGNE PORTOU CHARENTAIS	17/12/2010		20/06/2012	700 000,00	F		3,960	3,960	EUR	S	P	N	F-G
1643 Emprunts en euros (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'étranger ou contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Période d'échéance des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Code-gestion d'emprunt (8)
								Niveau de taux (6)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
Total général					1 798 865,53									

1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
2) Montant : montant emprunté à l'étranger.
3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
5) Indiquer la période des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel, B : bimestriel, T : trimestriel, X autre.
7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.
8) Catégorie d'emprunt à l'étranger. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivie de la circulaire JCCN1010077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-035 du 20 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de code)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (si cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		670 883,49					115 906,94	21 597,19	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		670 883,49					115 906,94	21 597,19	0,00	0,00
00001000816	N	0,00	F-6	46 790,29	2,12	F		1,130	15 248,03	639,57	0,00	0,00
70011613864	N	0,00	F-6	79 274,42	2,71	F		2,750	30 319,87	2 701,23	0,00	0,00
8010010	N	0,00	F-6	151 677,20	2,34	F		0,970	42 457,20	1 782,34	0,00	0,00
A3310000J	N	0,00	F-6	282 940,98	11,49	F		3,960	27 981,84	16 477,05	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (Total) (19)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionsnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et autres assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1661 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1662 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1667 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					115 908,94	21 597,19	0,00	0,00

(10) Si agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut bien ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts émis dus au titre du contrat d'échange éventuel et complémentaires à l'article 668.
Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complémentaires au 166.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque type, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'instruments (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après écoulement au 31/12/N (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (dunné) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
00001006616	CREDIT AGRICOLE	150 000,00	46 790,26	6	10,00				0,00		1,130	636,57	0,00	6,97
70011813864	CREDIT AGRICOLE	356 605,53	79 274,42	6	13,00				0,00		2,790	2 791,23	0,00	11,82
9910010	CAISSE D'EPARGNE	600 000,00	161 877,80	6	12,00				0,00		0,970	1 782,34	0,00	22,64
A031000J	PORTOU CHARENTAIS	700 000,00	382 940,98	6	25,00				0,00		3,980	16 477,05	0,00	56,57
TOTAL (F)		1 708 605,53	670 883,46						0,00			21 897,19	0,00	160,80
TOTAL GENERAL		1 708 605,53	670 883,46						0,00			21 897,19	0,00	160,80

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

- (2) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 20 juin 2010 sur les produits financiers (le 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comparables à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comparables à l'article 662.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comparables au 762.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans uniques), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (barre)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swap)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						4
	% de l'encours						100,00
	Montant en euros						679 883,49

Cette annexe reflète le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (champ ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer si s'agit d'un swap, d'une option (call, floor, annuel, européen).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits connexes depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges e/668	Produits e/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexes (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Affecté de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital remboursé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (15)		Avenants de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année (5)	Profil							Type de taux (7)	Indice de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au 01/01					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au 01/01						0,00									0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit au lieu de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour ce cas raison, les dépenses et les recettes du 01/01 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer la période des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; X : autre.
- (6) Indiquer le type d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (7) Indiquer le type d'intérêt (en % : Euro per 100) :
- (8) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constant à la date du refinancement.
- (9) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.
- (10) Indiquer A : pour autofinancement, C : pour capitalisation, T : pour répartition dans le taux du nouvel emprunt, D : pour allongement de durée.
- (11) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (12) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comparables à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comparables à l'article 668.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription des emprunts initiale	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (%)				Montant		Pourcentage d'amortissement et période de remboursement (B)		Capital restant au 31/12/N	ICM de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (N-1) à titre de		
				Cout net initial	Cout net re-négocié	Capital initial		Capital renégocié		Capital initial	Capital renégocié (D)	Capital initial	Capital renégocié			Indicateur	Capacité	
						Type de taux (C)	Indice (C)	Taux de taux act.	Type de taux (E)									Taux de taux act.
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (peut-être un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'indice retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Remplacer à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autre.

- Pour la période de remboursement, indiquer A : annuel ; T : trimestriel ; M : mensuel ; B : bimestriel ; S : semestriel ; X autre.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaires des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaires des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 et des intérêts évenuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

	IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
des comptes financiers		A	B	C	D = A + B - C
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

IV
B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un guide par opération pour comptes de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

	IV
	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compiler depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compiler depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compiler depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compiler depuis l'état des marchés de partenariat.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au net à employer au 31/12/N.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Avenue de mobilisation et profil d'investissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indiceur ou devise pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Avenue	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la période des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (préciser un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC8-10-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	87.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 137 504,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 137 504,13
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 154 027,90
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 4,36

(1) Ratio défini aux articles L. 4330-1 ou L. 3231-4 ou L. 2250-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4330-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2250-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cise effor- gne du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Total = [N+1, N+2, N+3, N+4] + cumul restant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

										Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
TOTAL							0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 20 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération restant à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	87.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FIDDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non variables ou recettes variables mais pour lesquelles la collectivité soumette un niveau de détail plus fin que dans la présentation ci-dessus.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau avant de lui que -nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Restes à employer au 31/12/N + restes à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CDC) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la notation « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'indice de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV- ANNEXES	
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiaire d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	4,85	0,00	4,85
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL.	C	2,00	1,00	3,00	2,85	0,00	2,85
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	2,00	7,00	6,40	0,00	6,40
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL.	C	3,00	2,00	5,00	4,40	0,00	4,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (1) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	3,00	16,00	15,25	0,00	15,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDR : INT88200102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la réglementation créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CCOD de 6 mois, notamment à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	
	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URS : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif,
CULT : Culturel,
ANIM : Animation,
POL : Police,
POUP : Sécurité-porquets,
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération bruts annuels).

(4) CONTRAT : Nature du contrat (code générique de la fonction publique - CQFP) :

333-02-1 : Accrètement temporaire et activité pour une durée maximale de deux mois.
333-02-2 : Accrètement saisonnier et activité pour une durée maximale de six mois.
333-02-3 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
333-02-4 : Remplacement d'un fonctionnaire absent à servir à temps partiel ou indisponible.
333-02-5 : Vacance temporaire d'un emploi.
333-02-6 : Absence de cadre d'emploi de l'administration susceptible d'affecter les fonctions correspondantes.
333-02-7 : Affectation d'un agent à la suite des vacances, sous réserve d'un contrat temporaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CQFP.
333-02-8 : Contrat par les services de l'Etat de la nature des fonctions, sous réserve d'un contrat temporaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CQFP.
333-02-9 : Contrats de mission de 1 000 habitants et plus, pour une durée maximale de 15 000 habitants.
333-02-10 : Contrats de mission de 1 000 habitants et plus, pour une durée maximale de 15 000 habitants, pendant trois ans au plus, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
333-02-11 : Autres contrats temporaires ou engagements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
333-02-12 : Emplois des communes (1-2 000 hab.) et des groupements de communes (1-10 000 hab.), dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
333-02-13 : Contrats temporaires sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
333-02-14 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 333-02-13 avec un agent contractuel territorial au juste titre de services publics de six ans au moins.
333-02-15 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions (ancienneté) mentionnées à l'article L. 333-02-10.
333-02-16 : Modalités particulières, notamment dans certains secteurs d'activité, pourvus d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CQFP art. L330 et L332).
333-02-17 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-02-18 : Collaborateurs de cabinet.
333-02-19 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 333-02-1, 333-02-2, 333-02-3, 333-02-4, 333-02-5, 333-02-6, 333-02-7, 333-02-8, 333-02-9, 333-02-10, 333-02-11, 333-02-12, 333-02-13, 333-02-14, 333-02-15, 333-02-16, 333-02-17, 333-02-18, 333-02-19, 333-02-20, 333-02-21, 333-02-22, 333-02-23, 333-02-24, 333-02-25, 333-02-26, 333-02-27, 333-02-28, 333-02-29, 333-02-30, 333-02-31, 333-02-32, 333-02-33, 333-02-34, 333-02-35, 333-02-36, 333-02-37, 333-02-38, 333-02-39, 333-02-40, 333-02-41, 333-02-42, 333-02-43, 333-02-44, 333-02-45, 333-02-46, 333-02-47, 333-02-48, 333-02-49, 333-02-50, 333-02-51, 333-02-52, 333-02-53, 333-02-54, 333-02-55, 333-02-56, 333-02-57, 333-02-58, 333-02-59, 333-02-60, 333-02-61, 333-02-62, 333-02-63, 333-02-64, 333-02-65, 333-02-66, 333-02-67, 333-02-68, 333-02-69, 333-02-70, 333-02-71, 333-02-72, 333-02-73, 333-02-74, 333-02-75, 333-02-76, 333-02-77, 333-02-78, 333-02-79, 333-02-80, 333-02-81, 333-02-82, 333-02-83, 333-02-84, 333-02-85, 333-02-86, 333-02-87, 333-02-88, 333-02-89, 333-02-90, 333-02-91, 333-02-92, 333-02-93, 333-02-94, 333-02-95, 333-02-96, 333-02-97, 333-02-98, 333-02-99, 333-03-00, 333-03-01, 333-03-02, 333-03-03, 333-03-04, 333-03-05, 333-03-06, 333-03-07, 333-03-08, 333-03-09, 333-03-10, 333-03-11, 333-03-12, 333-03-13, 333-03-14, 333-03-15, 333-03-16, 333-03-17, 333-03-18, 333-03-19, 333-03-20, 333-03-21, 333-03-22, 333-03-23, 333-03-24, 333-03-25, 333-03-26, 333-03-27, 333-03-28, 333-03-29, 333-03-30, 333-03-31, 333-03-32, 333-03-33, 333-03-34, 333-03-35, 333-03-36, 333-03-37, 333-03-38, 333-03-39, 333-03-40, 333-03-41, 333-03-42, 333-03-43, 333-03-44, 333-03-45, 333-03-46, 333-03-47, 333-03-48, 333-03-49, 333-03-50, 333-03-51, 333-03-52, 333-03-53, 333-03-54, 333-03-55, 333-03-56, 333-03-57, 333-03-58, 333-03-59, 333-03-60, 333-03-61, 333-03-62, 333-03-63, 333-03-64, 333-03-65, 333-03-66, 333-03-67, 333-03-68, 333-03-69, 333-03-70, 333-03-71, 333-03-72, 333-03-73, 333-03-74, 333-03-75, 333-03-76, 333-03-77, 333-03-78, 333-03-79, 333-03-80, 333-03-81, 333-03-82, 333-03-83, 333-03-84, 333-03-85, 333-03-86, 333-03-87, 333-03-88, 333-03-89, 333-03-90, 333-03-91, 333-03-92, 333-03-93, 333-03-94, 333-03-95, 333-03-96, 333-03-97, 333-03-98, 333-03-99, 333-04-00, 333-04-01, 333-04-02, 333-04-03, 333-04-04, 333-04-05, 333-04-06, 333-04-07, 333-04-08, 333-04-09, 333-04-10, 333-04-11, 333-04-12, 333-04-13, 333-04-14, 333-04-15, 333-04-16, 333-04-17, 333-04-18, 333-04-19, 333-04-20, 333-04-21, 333-04-22, 333-04-23, 333-04-24, 333-04-25, 333-04-26, 333-04-27, 333-04-28, 333-04-29, 333-04-30, 333-04-31, 333-04-32, 333-04-33, 333-04-34, 333-04-35, 333-04-36, 333-04-37, 333-04-38, 333-04-39, 333-04-40, 333-04-41, 333-04-42, 333-04-43, 333-04-44, 333-04-45, 333-04-46, 333-04-47, 333-04-48, 333-04-49, 333-04-50, 333-04-51, 333-04-52, 333-04-53, 333-04-54, 333-04-55, 333-04-56, 333-04-57, 333-04-58, 333-04-59, 333-04-60, 333-04-61, 333-04-62, 333-04-63, 333-04-64, 333-04-65, 333-04-66, 333-04-67, 333-04-68, 333-04-69, 333-04-70, 333-04-71, 333-04-72, 333-04-73, 333-04-74, 333-04-75, 333-04-76, 333-04-77, 333-04-78, 333-04-79, 333-04-80, 333-04-81, 333-04-82, 333-04-83, 333-04-84, 333-04-85, 333-04-86, 333-04-87, 333-04-88, 333-04-89, 333-04-90, 333-04-91, 333-04-92, 333-04-93, 333-04-94, 333-04-95, 333-04-96, 333-04-97, 333-04-98, 333-04-99, 333-05-00, 333-05-01, 333-05-02, 333-05-03, 333-05-04, 333-05-05, 333-05-06, 333-05-07, 333-05-08, 333-05-09, 333-05-10, 333-05-11, 333-05-12, 333-05-13, 333-05-14, 333-05-15, 333-05-16, 333-05-17, 333-05-18, 333-05-19, 333-05-20, 333-05-21, 333-05-22, 333-05-23, 333-05-24, 333-05-25, 333-05-26, 333-05-27, 333-05-28, 333-05-29, 333-05-30, 333-05-31, 333-05-32, 333-05-33, 333-05-34, 333-05-35, 333-05-36, 333-05-37, 333-05-38, 333-05-39, 333-05-40, 333-05-41, 333-05-42, 333-05-43, 333-05-44, 333-05-45, 333-05-46, 333-05-47, 333-05-48, 333-05-49, 333-05-50, 333-05-51, 333-05-52, 333-05-53, 333-05-54, 333-05-55, 333-05-56, 333-05-57, 333-05-58, 333-05-59, 333-05-60, 333-05-61, 333-05-62, 333-05-63, 333-05-64, 333-05-65, 333-05-66, 333-05-67, 333-05-68, 333-05-69, 333-05-70, 333-05-71, 333-05-72, 333-05-73, 333-05-74, 333-05-75, 333-05-76, 333-05-77, 333-05-78, 333-05-79, 333-05-80, 333-05-81, 333-05-82, 333-05-83, 333-05-84, 333-05-85, 333-05-86, 333-05-87, 333-05-88, 333-05-89, 333-05-90, 333-05-91, 333-05-92, 333-05-93, 333-05-94, 333-05-95, 333-05-96, 333-05-97, 333-05-98, 333-05-99, 333-06-00, 333-06-01, 333-06-02, 333-06-03, 333-06-04, 333-06-05, 333-06-06, 333-06-07, 333-06-08, 333-06-09, 333-06-10, 333-06-11, 333-06-12, 333-06-13, 333-06-14, 333-06-15, 333-06-16, 333-06-17, 333-06-18, 333-06-19, 333-06-20, 333-06-21, 333-06-22, 333-06-23, 333-06-24, 333-06-25, 333-06-26, 333-06-27, 333-06-28, 333-06-29, 333-06-30, 333-06-31, 333-06-32, 333-06-33, 333-06-34, 333-06-35, 333-06-36, 333-06-37, 333-06-38, 333-06-39, 333-06-40, 333-06-41, 333-06-42, 333-06-43, 333-06-44, 333-06-45, 333-06-46, 333-06-47, 333-06-48, 333-06-49, 333-06-50, 333-06-51, 333-06-52, 333-06-53, 333-06-54, 333-06-55, 333-06-56, 333-06-57, 333-06-58, 333-06-59, 333-06-60, 333-06-61, 333-06-62, 333-06-63, 333-06-64, 333-06-65, 333-06-66, 333-06-67, 333-06-68, 333-06-69, 333-06-70, 333-06-71, 333-06-72, 333-06-73, 333-06-74, 333-06-75, 333-06-76, 333-06-77, 333-06-78, 333-06-79, 333-06-80, 333-06-81, 333-06-82, 333-06-83, 333-06-84, 333-06-85, 333-06-86, 333-06-87, 333-06-88, 333-06-89, 333-06-90, 333-06-91, 333-06-92, 333-06-93, 333-06-94, 333-06-95, 333-06-96, 333-06-97, 333-06-98, 333-06-99, 333-07-00, 333-07-01, 333-07-02, 333-07-03, 333-07-04, 333-07-05, 333-07-06, 333-07-07, 333-07-08, 333-07-09, 333-07-10, 333-07-11, 333-07-12, 333-07-13, 333-07-14, 333-07-15, 333-07-16, 333-07-17, 333-07-18, 333-07-19, 333-07-20, 333-07-21, 333-07-22, 333-07-23, 333-07-24, 333-07-25, 333-07-26, 333-07-27, 333-07-28, 333-07-29, 333-07-30, 333-07-31, 333-07-32, 333-07-33, 333-07-34, 333-07-35, 333-07-36, 333-07-37, 333-07-38, 333-07-39, 333-07-40, 333-07-41, 333-07-42, 333-07-43, 333-07-44, 333-07-45, 333-07-46, 333-07-47, 333-07-48, 333-07-49, 333-07-50, 333-07-51, 333-07-52, 333-07-53, 333-07-54, 333-07-55, 333-07-56, 333-07-57, 333-07-58, 333-07-59, 333-07-60, 333-07-61, 333-07-62, 333-07-63, 333-07-64, 333-07-65, 333-07-66, 333-07-67, 333-07-68, 333-07-69, 333-07-70, 333-07-71, 333-07-72, 333-07-73, 333-07-74, 333-07-75, 333-07-76, 333-07-77, 333-07-78, 333-07-79, 333-07-80, 333-07-81, 333-07-82, 333-07-83, 333-07-84, 333-07-85, 333-07-86, 333-07-87, 333-07-88, 333-07-89, 333-07-90, 333-07-91, 333-07-92, 333-07-93, 333-07-94, 333-07-95, 333-07-96, 333-07-97, 333-07-98, 333-07-99, 333-08-00, 333-08-01, 333-08-02, 333-08-03, 333-08-04, 333-08-05, 333-08-06, 333-08-07, 333-08-08, 333-08-09, 333-08-10, 333-08-11, 333-08-12, 333-08-13, 333-08-14, 333-08-15, 333-08-16, 333-08-17, 333-08-18, 333-08-19, 333-08-20, 333-08-21, 333-08-22, 333-08-23, 333-08-24, 333-08-25, 333-08-26, 333-08-27, 333-08-28, 333-08-29, 333-08-30, 333-08-31, 333-08-32, 333-08-33, 333-08-34, 333-08-35, 333-08-36, 333-08-37, 333-08-38, 333-08-39, 333-08-40, 333-08-41, 333-08-42, 333-08-43, 333-08-44, 333-08-45, 333-08-46, 333-08-47, 333-08-48, 333-08-49, 333-08-50, 333-08-51, 333-08-52, 333-08-53, 333-08-54, 333-08-55, 333-08-56, 333-08-57, 333-08-58, 333-08-59, 333-08-60, 333-08-61, 333-08-62, 333-08-63, 333-08-64, 333-08-65, 333-08-66, 333-08-67, 333-08-68, 333-08-69, 333-08-70, 333-08-71, 333-08-72, 333-08-73, 333-08-74, 333-08-75, 333-08-76, 333-08-77, 333-08-78, 333-08-79, 333-08-80, 333-08-81, 333-08-82, 333-08-83, 333-08-84, 333-08-85, 333-08-86, 333-08-87, 333-08-88, 333-08-89, 333-08-90, 333-08-91, 333-08-92, 333-08-93, 333-08-94, 333-08-95, 333-08-96, 333-08-97, 333-08-98, 333-08-99, 333-09-00, 333-09-01, 333-09-02, 333-09-03, 333-09-04, 333-09-05, 333-09-06, 333-09-07, 333-09-08, 333-09-09, 333-09-10, 333-09-11, 333-09-12, 333-09-13, 333-09-14, 333-09-15, 333-09-16, 333-09-17, 333-09-18, 333-09-19, 333-09-20, 333-09-21, 333-09-22, 333-09-23, 333-09-24, 333-09-25, 333-09-26, 333-09-27, 333-09-28, 333-09-29, 333-09-30, 333-09-31, 333-09-32, 333-09-33, 333-09-34, 333-09-35, 333-09-36, 333-09-37, 333-09-38, 333-09-39, 333-09-40, 333-09-41, 333-09-42, 333-09-43, 333-09-44, 333-09-45, 333-09-46, 333-09-47, 333-09-48, 333-09-49, 333-09-50, 333-09-51, 333-09-52, 333-09-53, 333-09-54, 333-09-55, 333-09-56, 333-09-57, 333-09-58, 333-09-59, 333-09-60, 333-09-61, 333-09-62, 333-09-63, 333-09-64, 333-09-65, 333-09-66, 333-09-67, 333-09-68, 333-09-69, 333-09-70, 333-09-71, 333-09-72, 333-09-73, 333-09-74, 333-09-75, 333-09-76, 333-09-77, 333-09-78, 333-09-79, 333-09-80, 333-09-81, 333-09-82, 333-09-83, 333-09-84, 333-09-85, 333-09-86, 333-09-87, 333-09-88, 333-09-89, 333-09-90, 333-09-91, 333-09-92, 333-09-93, 333-09-94, 333-09-95, 333-09-96, 333-09-97, 333-09-98, 333-09-99, 333-10-00, 333-10-01, 333-10-02, 333-10-03, 333-10-04, 333-10-05, 333-10-06, 333-10-07, 333-10-08, 333-10-09, 333-10-10, 333-10-11, 333-10-12, 333-10-13, 333-10-14, 333-10-15, 333-10-16, 333-10-17, 333-10-18, 333-10-19, 333-10-20, 333-10-21, 333-10-22, 333-10-23, 333-10-24, 333-10-25, 333-10-26, 333-10-27, 333-10-28, 333-10-29, 333-10-30, 333-10-31, 333-10-32, 333-10-33, 333-10-34, 333-10-35, 333-10-36, 333-10-37, 333-10-38, 333-10-39, 333-10-40, 333-10-41, 333-10-42, 333-10-43, 333-10-44, 333-10-45, 333-10-46, 333-10-47, 333-10-48, 333-10-49, 333-10-50, 333-10-51, 333-10-52, 333-10-53, 333-10-54, 333-10-55, 333-10-56, 333-10-57, 333-10-58, 333-10-59, 333-10-60, 333-10-61, 333-10-62, 333-10-63, 333-10-64, 333-10-65, 333-10-66, 333-10-67, 333-10-68, 333-10-69, 333-10-70, 333-10-71, 333-10-72, 333-10-73, 333-10-74, 333-10-75, 333-10-76, 333-10-77, 333-10-78, 333-10-79, 333-10-80, 333-10-81, 333-10-82, 333-10-83, 333-10-84, 333-10-85, 333-10-86, 333-10-87, 333-10-88, 333-10-89, 333-10-90, 333-10-91, 333-10-92, 333-10-93, 333-10-94, 333-10-95, 333-10-96, 333-10-97, 333-10-98, 333-10-99, 333-11-00, 333-11-01, 333-11-02, 333-11-03, 333-11-04, 333-11-05, 333-11-06, 333-11-07, 333-11-08, 333-11-09, 333-11-10, 333-11-11, 333-11-12, 333-11-13, 333-11-14, 333-11-15, 333-11-16, 333-11-17, 333-11-18, 333-11-19, 333-11-20, 333-11-21, 333-11-22, 333-11-23, 333-11-24, 333-11-25, 333-11-26, 333-11-27, 333-11-28, 333-11-29, 333-11-30, 333-11-31, 333-11-32, 333-11-33, 333-11-34, 333-11-35, 333-11-36, 333-11-37, 333-11-38, 333-11-39, 333-11-40, 333-11-41, 333-11-42, 333-11-43, 333-11-44, 333-11-45, 333-11-46, 333-11-47, 333-11-48, 333-11-49, 333-11-50, 333-11-51, 333-11-52, 333-11-53, 333-11-54, 333-

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Detention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délégation, contrat ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement formel a été constaté font l'objet d'une mention dans l'état relatif aux autres engagements connus.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Designation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité addictonnelle ou sans fiscalité propre.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	IV B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de consulter une règle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CCCT) ou la société de conduire une règle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CCCT).
Les règles ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seuls les règles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont énumérées dans le tableau public et doivent être recensées dans cet état.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, services social et médico-social.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			3 539 373,70	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			3 539 373,70	0,00	
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.001	19 946,16	0,00	0
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.002	36 095,03	0,00	0
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.003	6 729,37	0,00	0
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.004	10 378,30	0,00	0
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.005	0,00	0,00	0
09/01/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.006	2 364,72	0,00	0
28/01/2025	ACQUISITION BORNE WIFI SALLE POLYVALENTE	2025.017	824,00	0,00	0
28/01/2025	ACQUISITION FLOCON DECO NOEL	2025.015	1 462,82	0,00	0
28/01/2025	ACQUISITION RAIL MOTORISE RIDEAU SCENE	2025.016	24 111,12	0,00	0
28/01/2025	AMENAGEMENT SALLE DES MARIAS DE LA PREE DEMANDE DE	2025.009	248 015,40	0,00	0
28/01/2025	MAITRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.011	5 185,16	0,00	0
28/01/2025	MAITRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.012	10 533,12	0,00	0
28/01/2025	MAITRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.013	3 853,22	0,00	0
28/01/2025	MAITRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.014	2 768,71	0,00	0
28/01/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MAITRISE D'OUVRAG	2025.010	3 190,80	0,00	0
28/01/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MAITRISE D'OUVRAG	2025.007	1 507,56	0,00	0
28/01/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MAITRISE D'OUVRAG	2025.008	1 514,88	0,00	0
28/01/2025	REPRISE ACCOTEMENT GARE / PHARMACIE	2025.018	3 634,80	0,00	0
03/02/2025	ACQUISITION BARRE A TROUS	2025.024	226,63	0,00	0
03/02/2025	ACQUISITION PANNENEAUX PISTES CYCLABLES	2025.025	1 053,79	0,00	0
03/02/2025	ACQUISITION PANNENEAUX PISTES CYCLABLES	2025.026	641,76	0,00	0
03/02/2025	ACQUISITION PUPITRE	2025.019	1 653,00	0,00	0
03/02/2025	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT SALLE DES MARIAS DE LA	2025.022	5 812,99	0,00	0
03/02/2025	CLOTURE GROS JONC	2025.023	1 050,00	0,00	0
03/02/2025	RACCORDEMENT ELECTRIQUE SALLE POLYVALENTE	2025.021	5 938,25	0,00	0
03/02/2025	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ESTRADE	2025.020	5 183,23	0,00	0
06/02/2025	REPRISE CONCESSION Cimetiere	2025.027	12 600,00	0,00	0
06/02/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.028	30 357,30	0,00	0
06/02/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.029	24 626,05	0,00	0
06/02/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.030	6 619,56	0,00	0
06/02/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.031	8 210,00	0,00	0
06/02/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.005	22 078,81	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/02/2025	ACQUISITION MOBILIER SALLE POLYVALENTE	2025.032	43 455,12	0,00	0
21/02/2025	ACQUISITION CONTROLEUR MULTIMEDIA	2025.034	4 329,60	0,00	0
21/02/2025	ACQUISITION MICROS PUPITRE	2025.035	396,00	0,00	0
21/02/2025	ACQUISITION MOBILIER SALLE POLYVALENTE	2025.033	3 070,94	0,00	0
17/02/2025	ACQUISITION OFFICE TRAITEUR SALLE POLYVALENTE	2025.036	22 780,31	0,00	0
17/02/2025	AMENAGEMENT SALLE DES MARAIS DE LA PREE DEMANDE DE	2025.037	343 944,48	0,00	0
17/02/2025	AMENAGEMENT SALLE DES MARAIS DE LA PREE DEMANDE DE	2025.038	102 961,24	0,00	0
17/02/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MATRISE D'OUVRAG	2025.039	5 700,78	0,00	0
17/02/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MATRISE D'OUVRAG	2025.040	3 063,42	0,00	0
19/03/2025	ACQUISITION AUTOCLAVEUSE NILPISK SC 401 B	2025.041	7 417,56	0,00	0
04/04/2025	CONVENTION LOGEMENTS ALLEE DES PEUPLIERS VERSEMENT	2025.042	200 000,00	0,00	0
09/04/2025	FORPAT DEGAGEMENT CONDUITE EP	2025.043	1 320,00	0,00	0
09/04/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.044	1 586,01	0,00	0
09/04/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.045	850,59	0,00	0
09/04/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.046	3 222,92	0,00	0
09/04/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.047	1 229,44	0,00	0
28/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.048	9 623,06	0,00	0
28/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.049	14 380,03	0,00	0
28/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.050	2 298,40	0,00	0
28/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.051	14 532,95	0,00	0
30/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.052	24 227,58	0,00	0
30/04/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.053	2 855,76	0,00	0
23/05/2025	ACQUISITION MOBILIER RDC MAIRIE	2025.054	10 492,84	0,00	0
23/05/2025	ACQUISITION PAVILLON VOIRIE	2025.057	605,77	0,00	0
23/05/2025	ACQUISITION PORTE GARAGE	2025.058	1 261,50	0,00	0
23/05/2025	ACQUISITION REFRIGERATEUR MAIRIE	2025.056	450,00	0,00	0
23/05/2025	ACQUISITION REFRIGERATEUR SAISONNIERS	2025.055	409,90	0,00	0
06/06/2025	ACQUISITION CYCAS ARBRE	2025.060	931,50	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ANTI FEU SCENE	2025.059	5 446,26	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.061	23 615,80	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.062	14 302,16	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.063	24 204,50	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.064	15 264,54	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.065	49 651,94	0,00	0
06/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.066	0,00	0,00	0
17/06/2025	ACQUISITION POTERIES	2025.067	1 674,00	0,00	0
18/06/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.068	769,64	0,00	0
18/06/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.069	287,86	0,00	0
19/06/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.070	1 331,85	0,00	0
23/06/2025	BON DE COMMANDE N°5 AVANT ROUTE DES VIEILLES VIGNE	2026.105	7 508,35	0,00	0
24/06/2025	ACQUISITION RAYONNAGE ARCHIVES	2025.073	850,10	0,00	0
24/06/2025	COMMANDE PLANS DE VACUATION MAIRIE	2025.076	2 927,27	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
24/06/2025	MATRISE OEUVRE MAIRIE / SALLE DES FETES NOTE HONO	2025.074	1 704,01	0,00	0
24/06/2025	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE MATRISE DOUVRA	2025.075	1 697,66	0,00	0
24/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.071	7 414,65	0,00	0
24/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.072	69 967,91	0,00	0
25/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.077	28 473,67	0,00	0
25/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.078	3 802,60	0,00	0
25/06/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.079	20 961,10	0,00	0
02/07/2025	ACQUISITION LITS DE CAMP PCS	2025.080	724,80	0,00	0
03/07/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.066	16 978,16	0,00	0
03/07/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.066	19 476,58	0,00	0
23/07/2025	ACQUISITION DEBROUSAILLEUSES	2025.082	1 762,47	0,00	0
23/07/2025	ACQUISITION POTERIES	2025.083	1 202,02	0,00	0
23/07/2025	TRAVAUX DE DEMOLITION REFECTOIRE ECOLE	2025.081	7 085,29	0,00	0
24/07/2025	ACQUISITION POTERIE COUR MAIRIE	2025.084	780,00	0,00	0
08/08/2025	AMENAGEMENT BANDES RUGEUSES / STATIONNEMENT PARKIN	2025.085	4 428,00	0,00	0
19/08/2025	ACQUISITION TELEVISEUR DE REUNION	2025.086	2 046,80	0,00	0
22/08/2025	BON DE COMMANDE INTERVENTIONS PONCTUELLES PRENTIMP	2025.087	26 700,72	0,00	0
08/09/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.090	23 762,34	0,00	0
08/09/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.091	5 231,66	0,00	0
08/09/2025	TRAVAUX ECLAIRAGE ECOLE PRIMAIRE	2025.089	1 843,20	0,00	0
08/09/2025	TRAVAUX ELECTRIFICATION LOGT INSTIT	2025.086	1 778,00	0,00	0
11/09/2025	MATRISE OEUVRE 2025 HONORAIRES R-25-09-083 AFFAIR	2025.096	2 400,00	0,00	0
11/09/2025	MATRISE OEUVRE 2025 HONORAIRES R-25-09-084 AFFAIR	2025.095	733,30	0,00	0
11/09/2025	MATRISE OEUVRE 2025 HONORAIRES R-25-09-085 AFFAIR	2025.094	517,44	0,00	0
11/09/2025	MATRISE OEUVRE 2025 HONORAIRES R-25-09-086 AFFAIR	2025.093	1 455,10	0,00	0
11/09/2025	MATRISE OEUVRE 2025 HONORAIRES R-25-09-087 AFFAIR	2025.092	220,70	0,00	0
16/09/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 - Opération SE	2025.097	2 869,20	0,00	0
16/09/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 - Opération SE	2025.098	59 359,96	0,00	0
16/09/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 - Opération SE	2025.099	158 934,41	0,00	0
16/09/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 - Opération SE	2025.100	174 794,25	0,00	0
17/09/2025	ACQUISITION HORODATEUR PATACHE	2025.101	86 494,21	0,00	0
30/09/2025	ACQUISITION LOGICIEL CAJETIERE	2025.102	7 482,00	0,00	0
20/10/2025	REPRISE ACCOTTEMENT RUE DE LA GARE / CHATEAUGNIERS	2025.103	7 908,00	0,00	0
24/10/2025	BON DE COMMANDE INTERVENTIONS PONCTUELLES PRINTIMP	2025.104	18 504,00	0,00	0
24/10/2025	CREATION PARKING SALLE POLYVALENTE ACOMPTE N°1 SOL	2025.106	6 871,68	0,00	0
06/11/2025	ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOEL	2025.105	11 901,12	0,00	0
06/11/2025	ACQUISITION MOBILIER SALLE POLYVALENTE	2025.107	1 846,40	0,00	0
17/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025	2025.108	3 649,06	0,00	0
17/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025	2025.109	0,00	0,00	0
18/11/2025	INSTALLATION LAVE MAINS MAIRIE	2025.110	0,00	0,00	0
25/11/2025	ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOEL	2025.111	719,98	0,00	0
		2025.114	5 400,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
25/11/2025	ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOEL	2025.115	2 553,60	0,00	0
25/11/2025	CABLE RESEAU CLAVIER INTRUSION	2025.113	1 443,60	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 252	2025.129	9 476,48	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 252	2025.130	177 425,28	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 252	2025.131	51 332,10	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 252	2025.132	27 470,81	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.116	13 222,32	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.117	14 312,89	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.118	3 671,52	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.119	99 781,61	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.120	32 059,56	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.121	33 845,74	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.122	47 215,65	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.123	243 735,95	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.124	6 910,88	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.125	23 897,84	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.126	18 321,91	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.127	140 859,15	0,00	0
25/11/2025	Ecritures d'ordre budgétaires 2025 / Operation 254	2025.128	274 975,25	0,00	0
25/11/2025	PANNEAU HORAIRES MAIRIE	2025.112	549,60	0,00	0
02/12/2025	FACTURE D'HONORAIRES INTERVENTIONS PONCTUELLES PRI	2025.133	167,34	0,00	0
06/12/2025	ACQUISITION TABLEAUX MAIRIE	2025.139	200,00	0,00	0
06/12/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.134	0,00	0,00	0
06/12/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.135	15 673,11	0,00	0
06/12/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.136	4 343,39	0,00	0
06/12/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.137	12 386,34	0,00	0
06/12/2025	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE CERTIFICAT DE PAI	2025.138	0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Cesse à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Prises en concession ou			0,00	0,00	
Financement					
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

IV
B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	
	Ecritures d'ordre budgétaires 2020 - Réintégration		1 785,77	5	14 490,12	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
2 Attribuer une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
3 Plus ou moins values = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
4 La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	Crédits ouverts (BP + DM)	0.00
--------------	---	---------------------------	------

Produit des cessions

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	Réalisations	0.00
Compte 875	Valeurs comptables des immobilisations cédées		0.00

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

IV
B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au code de leur production. Ce dernier correspond au code d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

	IV – ANNEXES	IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO		Montant
	Recettes 72 (1)	0,00
	Recettes réelles de fonctionnement	0,00
	Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Article (1)		Libellé (1)	Montant
DEPENSES – MANDATS EMIIS			
B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général			0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés			0,00
016 APA			0,00
017 RSA / Régularisations de RMI			0,00
65 Autres charges de gestion courante			0,00
66 Charges financières			0,00
67 Charges spécifiques			0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations			0,00
014 Atténuations de produits			0,00
Total des dépenses réelles			0,00
042 Opérations ordre transf. entre sections			0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section			0,00
Total des dépenses d'ordre			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
B15.1	
IV	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Article (1)		Libellé (1)	Montant
DEPENSES – MANDATS EMIS			
10		Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13		Subventions d'investissement	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées	0,00
018		RSA	0,00
20		Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204		Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21		Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23		Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)			
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			
Total des dépenses réelles			
040		Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041		Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
B15.2	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

Page 120

(2) Mandats et livres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		116 000,00	115 906,97
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	116 000,00	115 906,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 000,00	115 906,97
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cycle résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		597 000,00	239 980,55
Ressources propres externes de l'année (a)		140 000,00	186 798,42
10222	FCTVA	100 000,00	176 733,01
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	10 065,41
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13148	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13248	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		457 000,00	53 182,13
15...	Provisions pour risques et charges		
69	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
86...	Participations et créances rattachées		
87...	Autres immobilisations financières		
88...	Amortissement des immobilisations	20 000,00	2 698,04
8803	Frais d'études, recherche et développ.	20 000,00	0,00
8804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00
8804114	Varie	0,00	48 077,11
88041482	Subv. Autres créat. Bâtiments, installations	20 000,00	1 022,71
88041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	5 000,00	84,00
8804161	Autres org pub - Bât. et installations	5 000,00	1 100,27
8804162	Autres org pub - Bât. et installations	10 000,00	0,00
8805	Licences, logiciels, droits similaires		
89...	Dépreciations des immobilisations		
91...	Matières premières (et fournitures) (4)		

Art. (1)	Libelle (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rep. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	357 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 160, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10220 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 30, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retrayant les dépenses et les recettes d'un bordssement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP				Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN
IV	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
C2.3	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE					Montant des CP	
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
IV	C2.4

IV – ANNEXES

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - VUE D'ENSEMBLE

IV

D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - DETAIL INVESTISSEMENT	IV D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	IV D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	-----	------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	
	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)
(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Plage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-départements :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00

* Dont Etablissements EEX		0,00
Autres facturations		0,00
Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

1 Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

2 Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

3 Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise – Total dotations, reprises, transferts et autres.

4 Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

5 Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNICF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNICF.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)								
MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture : plusieurs voitures pour une rame.
(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.
(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

IV

D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du (s) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, l'impact de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
Atteindre une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.
(4)

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - GESTION DES FONDS EUROPEENS

IV
D4

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

017-211702865-20260305-2026_012-BF
Reçu le 12/03/2026

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

**IV
D5**

Cet état ne contient pas d'information.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV
D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

IV
D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNCDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNCDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
SE	0,00	0,00	0,00
EDER	0,00	0,00	0,00
EOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
total ressources	0,00	0,00	0,00

1 Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
2 Article 37 de la loi de finances initiale pour 2025.
3 Article R. 116-17 du code du travail.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

IV
D8

Cet état ne contient pas d'information.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	IV D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 395 931,40	3 667 760,67	268 489,61	459 681,12
RECETTES	4 395 931,40	3 140 747,34	769 645,68	485 538,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	640 915,94
RECETTES	2 819 201,95	3 154 027,90	0,00	-334 825,95

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 395 931,40	3 667 760,67	268 489,61	459 681,12
RECETTES	4 395 931,40	3 140 747,34	769 645,68	485 538,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	640 915,94
RECETTES	2 819 201,95	3 154 027,90	0,00	-334 825,95

Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 395 931,40	3 867 760,87	268 489,61	459 681,12
RECETTES	4 395 931,40	3 140 747,34	769 845,66	485 538,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 819 201,95	2 178 286,01	0,00	640 915,94
RECETTES	2 819 201,95	3 154 027,90	0,00	-334 825,95
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 215 133,35	5 846 046,68	268 489,61	1 100 597,06
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 215 133,35	6 294 775,24	769 845,66	150 712,43

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gasole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gasole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
axe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
axe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
axe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
axe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
FPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CPE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
axe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

Décaler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025	
IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)		Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Acquisitions d'immobilisations			0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)			0,00
Autres dépenses éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
Total des dépenses réelles			0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
Total des dépenses d'ordre			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)		Libellé (2)	Montant
BouscRIPTION d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Dotations et subventions reçues			0,00
Autres recettes éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
Total des recettes réelles			0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
Total des recettes d'ordre			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

Dépenses et recettes, directs et indirects, affectés à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
Détailler les dépenses budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

Cet état ne contient pas d'information.

IV	IV – ANNEXES
D13.1	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV	IV – ANNEXES
D13.2	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

IV	IV – ETATS ANNEXES
D14.1	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- 14- Etudes et conseils de projet
- 15- Relogement des ménages avec mise en location de foyer
- 21- Démolition de logements sociaux
- 22- Recyclage de copropriétés dégradées
- 23- Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24- Aménagement d'ensemble
- 31- Reconstruction de l'offre de logements sociaux
- 32- Production d'une offre de relogement temporaire
- 33- Requalification de logements sociaux
- (1) Ensemble des AP et AC ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AC engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices courants
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération
- 34- Réhabilitation de logements
- 35- Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36- Accession à la propriété
- 37- Equipement public de proximité
- 38- Immobilier à vocation économique
- 39- Autres investissements
- 41- Quartiers Fériles- Opérations d'entretien et dépenses de personnel
- 42- Quartiers Fériles- Opérations d'investissement

Cet état ne contient pas d'information.

D14.2	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU
IV	IV – ÉTATS ANNEXÉS

1 - COMMUNE DES PORTES EN RE - Principal - CA - 2025

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : ~~09/03/2024~~ 27/02/2026Présenté par le ~~1er Adjoint au~~ Maire (1),A LES PORTES-EN-RE, le ~~10/03/2023~~ 05/03/2026

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante (2), réunie en session Ordinaire

A LES PORTES-EN-RE, le ~~10/03/2023~~ 05/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par le ~~1er Adjoint au~~ Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A LES PORTES-EN-RE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de , de la Collectivité territoriale unique de , de la métropole de , du Conseil syndical de .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Alain POCHON

Philippe MARCONNIER

Elisabeth REGRENY

Marie-Françoise PENAUD

Michel OGER

Jean-Luc CHÈNE

Marion PÉAN - DORANI

Hené ROCHETEAU

Patrice BOURAINE

Pascale LAGARDE

Serge MASSÉ

Jean-Marc RAYMOND

Xavier de BOISSARD

Isabelle CAMDAN